



-----  
CABINET  
-----

UNITE DE COORDINATION DES  
PROJETS DU FONDS MONDIAL  
UCP-FM  
-----

**EQUIPEMENT DES POINTS D'INFORMATION COVID-19 DANS LES  
ETABLISSEMENTS DE SANTE COMMUNAUTAIRE (ESCOM)**

**Lot 1 : Acquisition et aménagement de conteneurs préfabriqués**

**Lot 2 : Acquisition de mobiliers de bureau**

***AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AON/MSHPCMU/CAB/UCPFM/NFM/2022/050***

1. L'Unité de Coordination des Projets subventionnés par le Fonds mondial (UCP-FM) est l'organe mis en place par le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle pour le suivi programmatique et la gestion financière de tous les financements du Fonds mondial en Côte d'Ivoire. Dans le cadre de sa mission de gestion financière, elle assure, entre autres missions, la passation des marchés. A cet effet, l'UCP-FM, pour le compte de la Direction de la Santé Communautaire (DSC) lance le présent avis dans le cadre de la sélection d'un fournisseur pour **l'acquisition d'équipements pour les nouveaux points d'information covid-19 dans les établissements de santé communautaire (ESCOM) des districts sanitaires.**

Le financement est apporté par un bailleur de fonds international. Les fonds sont disponibles et les règlements seront effectués dans les meilleures délais.

2. **L'UCP-FM** sollicite des offres sous plis fermés de la part de prestataires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition d'équipements**, à livrer aux lieux indiqués dans les données particulières du dossier d'appel d'offres.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres national en lot unique.

**Lot 1 : Acquisition et aménagement de conteneurs préfabriqués**

**Lot 2 : Acquisition de mobiliers de bureau**

4. Les Candidats intéressés doivent télécharger sans frais, le Dossier d'Appel d'Offres disponible sur le site <https://www.ucp-fm.com/marches>.

Pour tout besoin d'informations complémentaires, contacter l'UCP-FM les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures (heures GMT) aux adresses ci-après : **Tél : +225 27 22 42 24 37, Courriel : [procurement@ucp-fm.ci](mailto:procurement@ucp-fm.ci)**

5. Les exigences en matière de qualification sont : *(Pour les informations détaillées, voir le dossier d'Appel d'offres - Section II : Données Particulières de l'Appel d'Offres).*

**Qualifications professionnelles :**

Pour chacun des lots, avoir un objet social en rapport avec le présent appel d'offres

**Qualification technique :**

- Lot 1 : Avoir mené à bien, au cours des trois (03) dernières années (2019 à 2021) et l'année en cours (2022), au moins deux (2) contrats d'acquisition de conteneur préfabriqué d'un montant d'au moins **trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA par contrat.**
- Lot 2 : Avoir mené à bien, au cours des trois (03) dernières années (2019 à 2021) et l'année en cours (2022), au moins deux (2) contrats de fourniture de mobilier de bureau d'un montant d'au moins **onze millions (11 000 000) Francs CFA par contrat.**

**Le soumissionnaire doit fournir l'attestation de bonne exécution distincte pour chaque contrat et pour chaque lot.**

**Qualification financière :**

Le Soumissionnaire doit prouver par attestation bancaires qu'il a accès à des financements tels que, des lignes de crédit, préfinancement, autres que l'avance de démarrage éventuelle d'au moins :

- **Lot 1 : trente millions (30 000 000) francs CFA**
- **Lot 2 : dix millions (10 000 000) Francs CFA.**

6. Les offres devront être soumises au plus tard le **vendredi 04 novembre 2022 à 10 H 00 (heure GMT)** à l'adresse : **Unité de Coordination des projets du Fonds mondial (UCP-FM) sise à Abidjan Cocody 7ème tranche les oscar lot 3740, îlot 305 dans le sens de Cocody Angré, 06 BP 2794 Abidjan 06.**

**Les offres déposées en retard ne seront pas acceptées**

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Candidats présents à l'adresse indiquée au point 4 du présent avis d'appel d'offres **le vendredi 04 novembre 2022 à 10 H 30 Minutes (heures GMT).**

8. Les offres doivent comprendre **un cautionnement provisoire (distinct pour chaque lot)** établi par une banque, une société d'assurance, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances d'un montant de :

- **Lot 1 : six cent soixante-quinze (675 000) Francs CFA.**
- **Lot 2 : deux cent mille (200 000) Francs CFA**